

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Attention : Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président salue les députés et leur signale que le FIR organise un voyage à Bruxelles au mois de novembre, pour lequel il est encore possible de s'inscrire. M. le Président lit la lettre de démission de Mme la députée Claudine Wyssa de la délégation vaudoise à la Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande. M. le député Philippe Vuillemin lui succédera (proposition avalisée par le Bureau dans sa séance du 8 septembre 2011). M. le Président communique également la nouvelle date de la réception du Président, reportée en raison du décès de M. le Conseiller d'Etat J.-C. Mermoud, soit le 11 octobre 2011. Etant donné que les députés n'ont pu déposer leurs questions orales la semaine passée, M. le Président leur signale qu'il leur est loisible de le faire dès la présente séance et que celles-ci seront développées le 20 septembre 2011. M. le Président lit la lettre de démission, pour le 14 septembre 2011, de M. le député Philippe Dériaz et lui rend hommage.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Frédéric Haenni et consorts, Jacques Nicolet, Pierre-Alain Favrod, Yves Ferrari et consorts, Jean-Michel Favez; Motion: Nuria Gorrite et consorts.</p>			
RENV-CE	3.	(11_INT_533) Interpellation Philippe Grobéty et consorts - Quelle aide pour l'économie touristique ? (Développement)			
RENV-COM	4.	<p>(11_POS_255) Postulat Christa Calpini - Un jeune bien formé mérite d'être aidé pour trouver son premier emploi (Développement et demande de renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)</p> <p>Cosigné par vingt députés au moins, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.</p>			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	5.	(11_INI_043) Initiative législative parlementaire Jean Christophe Schwaab demandant une prime annuelle de 1800 francs pour tous les apprentis vaudois (Développement et demande de renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)  Cosignée par vingt députés au moins, l'initiative est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	DSE.	Payot F.	
	<p>(384) Exposé des motifs et projet de loi sur l'organisation policière vaudoise et Projets de lois modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la loi du 17 novembre 1975 sur la police cantonale (LPol)</li> <li>- la loi du 3 décembre 1940 sur la police judiciaire (LPJu)</li> <li>- la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC)</li> <li>- la loi du 25 novembre 1974 sur la circulation routière (LVCR) et</li> </ul> <p>Projet de décret sur le financement de la réforme policière et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la motion Josiane Aubert et consorts "concernant la loi-cadre pour une police coordonnée"</li> <li>- le postulat Roger Saugy "demandant au Conseil d'Etat un rapport sur le statut réel des membres des divers corps de police municipaux et cantonaux de ce canton"</li> <li>- le postulat Olivier Gfeller et consorts "demandant au Conseil d'Etat la création d'une charte de déontologie pour la Police cantonale"</li> </ul> <p>la Motion Ada Marra et consorts "Pour une police transparente" et Réponse du Conseil d'Etat sur l'Interpellation Béatrice Métraux "Quels coûts pour quelle police ?" (2ème débat)</p> <p>(2ème débat): LOPV: art. 1 à 13 acceptés en bloc. Art. 14 à 16 acceptés en bloc. Art. 17 accepté. Art. 18 accepté. Art. 19 accepté. Art. 20 accepté (après que M. le Président a corrigé l'erreur de plume à l'al. 2: "(...) séances de la Direction opérationnelle (...)" au lieu de "(...) séances du Conseil cantonal de sécurité (...)" ). Art. 21 à 26 acceptés en bloc. Art. 27 et 28 acceptés en bloc. Art. 29 à 43 acceptés en bloc. Art. 44 et 45 acceptés. Art. 46 et 47 acceptés. Art. 48 à 53 acceptés en bloc. Art. 54 (nouveau): amdt F. Golaz est refusé par 68 non, 47 oui et 7 abstentions. Fin du 2ème débat. En votation finale, la LOPV est adoptée par 80 oui, 4 non et 47 abstentions. LPOL: art. 2 à 40 acceptés. Fin du 2ème débat. LPJU: art. 2 à 20 acceptés. Fin du 2ème débat. LC: art. 68a accepté. Fin du 2ème débat. LVCR: art. 2 à 28bis acceptés. Fin du 2ème débat. Projet de décret sur le financement de la réforme policière: art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En votation finale, toutes les lois et le décret sont adoptés à une très large majorité.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur les rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Josiane Aubert (acceptation du rapport), le postulat Roger Saugy (acceptation du rapport), le postulat Olivier Gfeller</p>			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		(acceptation du rapport) et la motion Ada Marra (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité. La réponse à l'interpellation Béatrice Métraux est traitée.			
RET	7.	(10_POS_226) Postulat Dominique-Richard Bonny et consorts au nom des groupes libéral et radical pour l'établissement d'un cadastre solaire vaudois  L'auteur du postulat communique qu'il le retire, étant donné que le Grand Conseil ne s'est pas encore prononcé sur sa prise en considération (art. 124 LGC). Une discussion a tout de même lieu.	DSE	Freymond Cantone F.	
RENV-CE	8.	(10_POS_217) Postulat Jacques Perrin et consorts pour la création d'une coopérative solaire permettant d'encourager la pose de capteurs photovoltaïques  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à la majorité, avec quelques abstentions (prise en considération totale du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSE	Renaud M.	
OA	9.	(388) Exposé des motifs et projet de décret abrogeant - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire dans le Niederamt (SO) et - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire à Mühleberg (BE) et - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire à Beznau (AG)(1er débat)  (1er débat): l'entrée en matière sur les trois projets de décret est acceptée à l'unanimité. Projet de décret relatif à la centrale nucléaire de Niederamt: art. 1 accepté. Fin du 1er débat. Projet de décret relatif à la centrale nucléaire de Mühleberg: art. 1 accepté. Fin du 1er débat. Projet de décret relatif à la centrale nucléaire de Beznau: art. 1 accepté. Fin du 1er débat.	DSE.	Bolay G.P.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	10.	(11_MOT_132) Motion Jacques Perrin au nom du groupe radical - Nucléaire, le peuple doit voter en connaissance de cause. Une nouvelle évaluation de la situation est donc indispensable  La transformation de la motion en postulat est acceptée par son auteur. Les conclusions du rapport de la commission sont refusées par 68 non, 38 oui et 2 abstentions (classement de la motion transformée en postulat).	DSE	Bolay G.P.	
OA	11.	(313) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Béatrice Métraux et consorts concernant Eole dans le Gros de Vaud et Réponse du Conseil d'Etat à l'Interpellation Cesla Amarelle et consort demandant des clarifications concernant l'implantation de parcs industriels éoliens dans l'Arc jurassien  Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Béatrice Métraux sont adoptées à la majorité, avec quelques abstentions (acceptation du rapport). La réponse à l'interpellation Cesla Amarelle est traitée.	DSE.	Despot F.	
RENV-T	12.	(10_MOT_115) Motion Bertrand Clot et consorts demandant de légiférer en vue de l'implantation d'éoliennes sur le territoire vaudois et de prévoir une loi spécifique pour la construction d'éoliennes	DSE, DEC	Renaud M.	20/09/2011
RENV-T	13.	(11_MOT_140) Motion Bertrand Clot et consorts concernant l'installation sur sol vaudois de parcs éoliens (Développement et demande de renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)			20/09/2011
RENV-T	14.	(10_PET_057) Pétition contre l'implantation d'une antenne sur le Mont-Tendre	DSE	Jungclaus Delarze S.	20/09/2011
RENV-T	15.	(11_PET_067) Pétition en faveur de la préservation du domaine de "La Chablière", à l'Ouest de Lausanne	DSE	Rithener C.	20/09/2011
RENV-T	16.	(304) Exposé des motifs et projet de décret portant sur la validité de l'initiative populaire cantonale "Pour un rabais d'impôt qui protège les assuré-e-s plutôt que les actionnaires" du 24 août 2009 (1er débat)	DFIRE.	Amstein C. (Majorité), Mattenberger N. (Minorité)	20/09/2011

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	17.	(360) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures du Canton de Vaud 2010	DFIRE	Wehrli L.	20/09/2011
RENV-T	18.	(11_PET_066) Pétition demandant une modification de la Loi sur les impôts directs cantonaux	DFIRE	Glutz F.	20/09/2011
RENV-T	19.	(11_PET_071) Pétition concernant les primes d'ancienneté et la Commission de réexamen des fonctions	DFIRE	Schwab C.	20/09/2011
RENV-T	20.	(10_INT_466) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Béatrice Métraux au nom du groupe des Verts - la télé, les Retraites Populaires et l'ECA, mariage réussi ?			20/09/2011
RENV-T	21.	(11_INT_496) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Mouquin et consorts - Maintien d'un office des poursuites dans le Gros-de-Vaud	DFIRE.		20/09/2011
RENV-T	22.	(10_POS_214) Postulat Jean-Jacques Truffer et consorts - Le partenariat public-privé, un mode de financement à valoriser	DFIRE	Bavaud S.	20/09/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :